

John. En somme, le discours de Sir John pour se résumer à ceci : " mon cher Galt, il est incontestable que vous avez raison ; seulement la prudence nous commande de ne pas dire ces choses à présent "

Après quelques remarques très sensées de M.M. McKenzie, McDougall (de Trois Rivières) Young, Blake, Fortin et Robitaille, M. Galt retira ses résolutions.

LORD LISGAR.

La Chambre a voté une adresse de félicitation à Sir John Young à l'occasion de son élévation à la pairie sous le nom de Lord Lisgar. Des discours flatteurs ont été prononcés sur le compte de notre Gouverneur-Général. C'était bien mérité. Lord Lisgar est un homme d'état et un administrateur très-remarquable et, s'il est vrai qu'il doit bientôt nous quitter, il est sûr de ne laisser ici que des souvenirs de respect, d'affection et d'estime.

J. A. MOUSSEAU.

ENFIN.

Les malheurs et le courage de la France créaient, il y a déjà trois ou quatre mois, en sa faveur, un mouvement de sympathie et d'admiration qui se propageait chez toutes les nations et se manifestait par des dons et des secours de toutes sortes. Ceux mêmes qui d'abord étaient restés insensibles aux premiers désastres de la France, ne purent retenir leur émotion à la vue de cette belle et glorieuse vaincue se débattant si énergiquement sous de terribles étreintes. De tous les pays où battaient des cœurs français partaient des témoignages de sympathie et de douleur ; tous ceux qui tiennent à la France par le cœur et par l'origine comprenaient que, s'ils ne pouvaient verser leur sang pour elle, ils devaient, au moins, lui donner de l'argent pour soulager les misères et les infortunes qui l'accablent. Aux États et au Canada, Français et Irlandais ont rivalisé de zèle et de charité. Les Irlandais ! disons-le en passant, ils ont été admirables ici comme en Irlande ; aucune nation étrangère n'a montré plus de dévouement pour la France. Celle-ci s'en souviendra sans doute, lorsque viendra pour la verte Erin le jour de l'émancipation.

Que faisait, au milieu de ces généreuses manifestations, le peuple qui se glorifie avec raison de son origine française et se croit appelé à implanter sur le continent américain les mœurs, la langue et les institutions de la France ? Que faisaient les Canadiens-français pour manifester leur douleur et affirmer leurs affections nationales ? Rien, ou à peu près rien. Le peuple avait bien, il est vrai, montré en différentes circonstances qu'il était prêt à tous les sacrifices, à prendre une part active aux démonstrations les plus enthousiastes, mais il attendait le mot d'ordre, l'exemple de ceux qu'il a l'habitude de suivre. Mais non ; les chefs, les organisateurs si zélés lorsqu'il s'agit de parades politiques, manquaient en cette circonstance.

Le *Witness* riait et se moquait avec raison de l'apathie des descendants de la belle France.

Enfin, on s'est décidé à agir. Les journaux apprirent qu'une assemblée aurait lieu, le 22 courant, pour organiser une souscription publique en faveur de la France. Cette assemblée n'a pas été ce qu'elle aurait dû être ; les circonstances étaient dignes, il nous semble, d'une de ces manifestations qui font époque. On aurait dû y voir, à côté de MM. Cherrier et Coursol, quelques-uns de nos chefs et de nos orateurs les plus remarquables. On aurait aimé à entendre la parole ardente des Chauveau et des Loranger. Ce sont de ces circonstances où une nationalité doit se manifester sous les formes les plus brillantes.

Mais pourquoi se plaindre, lorsque déjà on a tant obtenu ?

Un comité a été organisé à cette assemblée pour faire, dans les divers quartiers de cette ville, des souscriptions.

Prenons garde de faillir à notre devoir ; on a les yeux sur nous, et si nous oublions la France, elle pourrait bien nous manquer, si jamais nous avions besoin d'elle.

"Ce serait un déshonneur national, a dit avec énergie M. Coursol, notre futur maire, si nous ne répondions pas avec enthousiasme à l'appel qui nous est fait." "A la vue de la France qui saigne de tous ses pores, c'est bien le moins que nous saignons nos bourses," a dit M. Cherrier. M. Coursol a dit qu'il voulait que ses paroles fussent connues dans tout le pays. Il a raison, dans tout le Bas-Canada, dans les campagnes comme dans les villes, on devrait prendre part à ce mouvement de sympathie pour la France.

Nous aurons peut-être, nous aussi, à subir, un jour, les maux de la guerre ; prenons garde qu'il nous arrive ce que nous aurons mérité, si nous restons insensibles aux douleurs de notre mère-patrie.

Il est vrai que les souscriptions ne manquent pas dans ce pays, mais que pour le moment on laisse de côté toutes les autres, que toutes les âmes s'unissent dans un même sentiment de douleur et de pitié pour la France. Ne craignons pas de donner de l'argent à la France ; elle a assez de gloire pour nous payer cent fois ce qu'elle aura reçu de nous. Donner à la France, c'est se faire l'aumône à soi-même.

L. O. DAVID.

LE COMTE DE CHAMBORD.

Chambord, (Henri-Charles-Ferdinand-Marie, Duc d'Artois, duc de Bordeaux, Comte de), chef actuel de la branche aînée des Bourbons, né le 29 septembre 1820, à Paris, est fils du duc de Berri, assassiné le 13 février 1820, et de Caroline, Princesse des Deux-Siciles, Duchesse de Berri. Baptisé en grande pompe avec de l'eau du Jourdain rapportée de la Terre-Sainte par M. de Chateaubriand, l'*Enfant du Miracle*, comme on l'avait surnommé, fut chanté par M. de Lamartine dans une de ses plus belles méditations. Une souscription nationale lui donna, en 1821, le château de Chambord. Il eut successivement pour gouverneur les ducs de Montmorency, de Rivière et de Damas, qui l'élevèrent, ce dernier surtout, dans les principes de l'ancienne monarchie. Quoique Charles X eût pris la résolution d'abdiquer la couronne en sa faveur (2 août 1830), et tenté, en présence des troupes campées à Rambouillet, un simulacre de proclamation sous le nom de Henri V, il dut suivre les destinées de sa famille et prendre la route de l'exil.

Après avoir séjourné tour à tour à Holy-Rood, à Prague (1832), à Goritz (1836), le Comte de Chambord entreprit un grand voyage afin de compléter son éducation, et visita, accompagné du général Latour-Froissac et du duc de Lévis, les établissements militaires de l'Autriche, la Hongrie, une partie de l'Allemagne, la Lombardie, les États de Rome et de Naples, où il fut traité en souverain. Il était à peine de retour que, pendant une promenade à cheval aux environs de Kirchberg, il eut, à la suite d'une chute malheureuse, la cuisse gauche fracturée dans sa partie supérieure (28 juillet 1841). Lorsqu'il fut complètement guéri, il reprit le cours de ses excursions (septembre 1843), visita la Saxe, la Prusse, la Grande-Bretagne, et descendit le 27 novembre suivant, à Londres, dans un hôtel de la place de Belgrave (*Belgrave square*). Ce fut là qu'il fit, en quelque sorte, ses débuts politiques, en se posant en prétendant avoué à la couronne de France ; il y reçut avec l'étiquette des cours, plusieurs notabilités du parti légitimiste, entre autres MM. de Chateaubriand, de Fitz-James, Berryer, de Valery, de Larcy, de Pastout, etc. L'adresse parlementaire de 1844 *félicita cette coupable manifestation* ; les députés qui s'y étaient associés se représentèrent devant leurs électeurs, qui les renvoyèrent à la Chambre. Trois ans plus tard, le comte de Chambord épousa, à Graetz, Marie-Thérèse-Béatrix-Gaëtane, fille aînée du duc de Modène, qui lui apportait en dot plusieurs millions (16 novembre 1846). Devenu, par la mort de son grand-père et par celle de son oncle, chef de la famille des Bourbons, il alla se fixer au château de Frohsdorff, près de Vienne.

Il était avec sa mère à Venise lorsqu'il apprit la nouvelle des événements de février. Ne croyant pas qu'il y eût à tirer parti pour sa cause d'une révolution si soudaine, il se contenta du rôle de spectateur, protestant dans ses lettres de son amour pour la France, "et attendant le jour où, lasse d'expériences, elle tournerait vers lui ses regards et prononcerait son nom comme un gage de sécurité et de salut." Ses partisans l'entretenaient en effet dans l'espoir d'une restauration prochaine, et afin d'en hâter l'accomplissement, unissaient leurs efforts à ceux des orléanistes et même des bonapartistes. Ils ne cachaient pas qu'à leurs yeux la présidence de Louis-Napoléon n'était qu'une *planche* pour arriver à la royauté. Quant au comte de Chambord, réglant sa conduite sur la politique temporisatrice de ses conseillers, il se montrait de temps en temps près de la frontière et accueillait avec une bienveillance toute royale l'élite de ses serviteurs à Ems, à Cologne ou à Wisbaden. Ce fut dans cette dernière ville que l'on tenta, pour la première fois, la fusion des deux branches de la maison de Bourbon, qui eut longtemps contre elle les prétentions du chef héréditaire de la famille ou les répugnances de quelques membres de la branche cadette. Le rétablissement du régime impérial, en 1852, a forcé le comte de Chambord à rentrer dans l'expectative. Ses actes politiques se bornent à quelques lettres adressées, dans des circonstances solennelles, à des chefs de son parti et mises en circulation par la presse. C'est ainsi qu'il s'est prononcé hautement, en juillet 1861, par une lettre à M. Nettement, pour la défense du pouvoir temporel du Pape, se déclarant prêt à "payer de son propre sang le triomphe d'une cause qui est celle de la France, de l'Eglise et de Dieu même." C'est ainsi encore qu'au mois de juin 1862, il engageait tous ses partisans à s'abstenir dans les élections générales prochaines, à moins que ce fut pour élire des partisans du Pape.

A cette notice biographique qu'on trouve dans le dictionnaire de M. Vapereau, j'ajouterai quelques remarques.

Les événements extraordinaires qui s'accomplissent en France sont bien de nature à justifier les prévisions et les espérances de ceux qui croient à la restauration des Bourbons dans la personne du comte de Chambord. Il y a quelques mois, en présence des garanties de stabilité qu'offrait la dynastie napoléonienne, on se serait moqué de ces illusions et de ces espérances. Mais aujourd'hui, on peut se demander sérieusement, si la France balottée sur une mer de sang par une tempête qui menace de la mettre en pièces, ne finira pas par s'accrocher au principe de la légitimité comme à sa seule planche de salut.

Déjà l'empire est fini et la république achève ; ni l'un ni l'autre ne semblent répondre à ses besoins et à ses aspirations. Déjà le peuple français, désespéré au sein de cette tourmente effrayante, tourne les yeux vers l'antique famille de ses rois. Mais dans cette famille, deux dynasties s'offrent à lui : l'une appuyée sur le principe de la légitimité et représentée par le comte de Chambord, le dernier des Bourbons ; et l'autre à demi assise sur les doctrines de 89, féconde et puissante, ayant pour chef le comte de Paris, fils du duc d'Orléans, qui était le fils aîné de Louis-Philippe.

Que la république triomphe quelque temps, que les Bonapartistes et les Orléanistes se disputent le pouvoir avec des chances de succès partagées, tout cela est possible. Mais il viendra peut-être un jour où, pour échapper à l'empire déshonoré et à la démagogie exaltée, les éléments qui ont des affinités se réuniront autour du principe qui offrira le plus de force et de stabilité, au milieu du naufrage de toutes choses. Plutôt que de perdre la France et de se perdre eux-mêmes, les Orléanistes renonceraient à leurs prétentions en faveur du comte de Chambord, avec la certitude de monter sur le trône

après sa mort. Et alors Henri V, appuyé sur le clergé et les populations religieuses de la Vendée et de la Bretagne, remonterait sur le trône de ses pères.

Rien d'étonnant que la France, après être descendue dans les profondeurs du radicalisme veuille remonter, jusque sur les hauteurs du droit divin. Dans ces temps de crise et de bouleversements que l'humanité traverse, les extrêmes se touchent.

S'il est vrai, comme les prophéties l'annoncent, qu'il doit paraître, à cette époque, un roi qui rendra à la France et au monde troublé l'ordre et la paix, par des lois pleines de sagesse, et fera aimer et respecter la religion et l'autorité, le comte de Chambord est digne de cette grande et sublime mission.

Au milieu des hontes et des scandales qui souillent les monarchies, il faudrait, pour rendre à l'autorité le respect des peuples et sa dignité perdue, un homme qui ferait remonter sur le trône les principes de religion et de morale nécessaires au monde, et saurait diriger les tendances et les aspirations des temps modernes.

Le comte de Chambord sera-t-il cet homme, ce roi aimé de Dieu et des hommes ? Il serait téméraire de l'affirmer ; mais son caractère et son intelligence ne paraissent pas au-dessous d'une si glorieuse tâche.

L. O. DAVID.

LE BAZAR DE BOSTON.

Le dix avril prochain, doit s'ouvrir à Boston, un magnifique bazar dans le but de soulager les infortunes de la France. Les organisateurs de cette noble entreprise reçoivent de toutes parts des preuves de sympathie aussi touchantes que précieuses. Les français de Boston ne pouvaient manquer de se joindre à ce mouvement honorable organisé par leurs compatriotes américains. Ils se sont réunis et ont proposé les résolutions suivantes qu'on nous prie de faire connaître en Canada :

RÉSOLUTIONS DU MEETING FRANÇAIS.

Attendu qu'il s'organise à Boston un bazar pour venir en aide à nos compatriotes malheureux ;

"Attendu que tout Français est engagé d'honneur à contribuer de toutes ses forces à cette œuvre d'humanité qui, pour nous, est un simple devoir ;

"Attendu que nous qui n'avons souffert que moralement des malheurs de notre patrie, nous lui devons doublement notre appui matériel ;

"Nous, les français de Boston avons résolu :

"Que tous les Français de Boston et des environs s'engagent à former la table française du bazar de Boston ;

"Que, vu notre petit nombre, (200 au plus) nous faisons appel à tous les français des États-Unis et du Canada afin que notre table soit vraiment une table française ;

"Que nous remercions, du plus profond de notre cœur, les généreux habitants de Boston et tous ceux qui sympathisent avec les malheurs de la France."

Le comité français de Boston désire que le Canada contribue au succès de ce bazar par envoi d'argent ou d'effets pour le bazar.

"Nous comptons beaucoup sur le Canada, disent-ils ; dans un bazar comme celui-ci le moindre objet peut rapporter un dollar ; un dollar c'est vingt cinq livres de pain là bas."

Les envois peuvent être faits à M. J. Auguste, No. 267 Washington street, Boston.

Inutile de dire qu'aucun artifice n'est à craindre dans ce cas-ci. Les hommes qui composent le comité offrent toutes les garanties désirables.

Quoiqu'il se fasse en ce moment à Montréal une grande souscription en faveur de la France, nous croyons que la charité sera encore assez ingénieuse pour répondre à l'appel des Français de Boston et pour envoyer à ce bazar quelques objets. Il est bon, il est nécessaire que les canadiens-français s'affirment en Amérique de toutes les manières et qu'ils remplissent dignement les devoirs de leur origine.

M.M. Ober et Lévy, prient les journaux canadiens, au nom du comité dont ils sont, le premier, président, et le second, secrétaire, de reproduire ces informations et d'exciter le zèle et les sympathies du public en faveur de leur entreprise.

LE JUGE RAMSAY.

Son Honneur le Juge Ramsay a été l'objet d'une manifestation bien flatteuse de la part des membres du Barreau du District de Bedford, qui lui ont donné un banquet à Sweetsburgh, le 15 février. Ce n'est que le prélude des succès réservés à M. Ramsay sur le Banc ; partout où on viendra à le connaître et à l'apprécier, ses belles qualités, sa haute intelligence, son ardeur au travail et sa grande capacité lui assureront le respect et l'estime.

M. P. S GENDRON.

Quelques-uns des principaux citoyens de St. Hyacinthe, amis personnels et politiques de M. Gendron, double mandataire du comté de Bagot, lui ont donné un magnifique banquet avant son départ pour Ottawa. Cette démonstration fait honneur et au récipiendaire et à ses hôtes. M. Gendron est un jeune homme capable, studieux, respectable, et l'un des députés les plus utiles du pays. Ce n'est pas au charlatanisme, mais à son grand travail et à une énergie indomptable qu'il doit la belle position qu'il occupe aujourd'hui.

J. A. M.